



SECTION  
DE LA  
MOSELLE



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

CTL DU 16/12/2021

## pèrenoël@ddfip57.com...ne répond plus !

C'était le dernier CTL de l'année... Mais pas des moindres ! La direction l'avait prévu sur une demi-journée, nous sur une journée complète. Et vu l'ordre du jour, il ne pouvait pas en être autrement !

En propos liminaires, FO est revenu sur le chiffre des suppressions d'emplois (16 en Moselle), et sur le paradoxe entre les missions et ces suppressions d'emplois.

Liminaire à lire sur le site.

### LES PONTS NATURELS 2022

Ce sujet peut paraître léger, mais il y a toujours des particularités, et des polémiques!

Trois ponts étaient proposés au vote pour 2022 : le vendredi 27 mai, le vendredi 15 juillet, le lundi 31 octobre.

Tout le monde ne pourra bénéficier de ces ponts : notamment les agents d'accueil de la cité, les services informatiques...A noter que si le premier pont naturel fait l'objet d'une autorisation d'absence exceptionnelle, les autres devront être financés par un congé, un rtt, une récupération d'horaires variables, un jour pris sur le CET ou un jour de fractionnement.

FO a voté pour ces ponts naturels.

### POINT SUR LES INCIDENCES DE LA SUSPENSION DE L'AVENANT DE LA CONVENTION FRANCO- LUXEMBOURGEOISE

Un nouveau point a été fait sur cette suspension, qui n'en finit pas de parler d'elle.

Selon les chiffres, seuls 38 % des foyers percevant des revenus mixtes (français et

luxembourgeois) auraient déposé une réclamation (papier ou télé-correction).

Toujours selon les chiffres fournis par la direction, le flux d'accueil des usagers ne représenterait que moins de 3 % à Metz, 3,4 % à Hayange et 7,7 % sur Thionville.

Les remarques de FO : le taux de réclamation est effectivement plus faible que prévu, mais les services ont dû faire face à un surcroît de travail important, malgré l'aide des départements et des services de direction.

Étonnamment, on ne sait pas mesurer le flux d'accueil téléphonique, les e-contact et les balf.

Or, ces flux restent les plus importants et les plus utilisés : accessibles sur de plus longues plages horaires pour le téléphone, et 24h/24 pour la messagerie.

D'autre part, aujourd'hui reviennent des usagers qui ne savent absolument pas lire leur nouvel avis d'imposition suite à dégrèvement, puisque les avis ont été corrigés sans que l'utilisateur ne soit informé, puis recorrecté à nouveau...

D'autre part, la campagne déclarative 2022 s'annonce à nouveau très difficile...et aucune aide des autres départements ne pourra être sollicitée : ils seront aussi en campagne !

Ce qu'on ne nous dit pas, c'est quels travaux ont été mis de côté pour assurer cette mission, ni le temps passé.

Bonne nouvelle : la Direction Générale va se pencher sur l'informatisation des retraitements des revenus frontaliers...

Question posée par FO : cela concernera-t-il l'ancienne ou la nouvelle convention ?

Réponse du directeur : ....il va se rapprocher de la DG pour avoir des précisions !

## PRÉSENTATION DU BILAN SOCIAL 2020, DU TABLEAU DE VEILLE SOCIALE ET DE LA CAMPAGNE DUERP-PAP

Trente pages de données chiffrées sur la situation sociale de la DDFIP57, cela méritait bien que nous prenions du temps pour en parler !

La situation présentée est celle de l'année 2020 : une année de crise sanitaire sans précédent, et qui ne pourra être comparée ni avec 2019 ni avec 2021 !

Et pourtant, certains chiffres sur les **moyens en personnel** sont intéressants à connaître pour notre département :

- 10% de l'effectif a été absent en 2020 (ce chiffre tient compte du confinement et des ASA).

- la répartition par grade de l'effectif : 31 % est cadre C, 44 % est cadre B, et 25 % est cadre A  
- 63,1 % des agents (toutes catégories) sont des femmes, et plus on monte dans la hiérarchie, moins elles sont présentes (53,8 % des femmes sont des cadres A – il n'a pas été possible d'affiner les chiffres entre A+ et A)

- l'âge moyen des effectifs du département est de... 49,8 ans (48,4 ans sur le plan national)

- 15 agents toutes catégories confondus ont entre 61 et 65 ans, et sont donc susceptibles des partir à la retraite ces 3 prochaines années (dont 71 cadres B). En 2020, 64 agents sont partis à la retraite (7A+, 10A, 32B, 15C)

Nos discussions :

D'après la direction, 5000 départs à la retraite sont prévus en 2022 au niveau national. Le niveau de recrutement est très élevé.

La Direction Générale a anticipé ces départs en prévoyant un plan de recrutement de 1 000 contractuels. Les concours ne font plus le plein ; selon notre directeur départemental, la DGFIP serait moins attractive en raison notamment de son affectation nationale qui rebuterait les candidats potentiels... Ah bon ! Ce n'est pourtant pas une nouveauté puisque cela fait des décennies que l'administration fiscale (DGI et Trésor Public, puis DGFIP) affecte de cette manière ses nouvelles recrues. Le directeur se dit très attentif aux pertes de compétences lors des départs à la retraite.

Pour 2021, 60 départs à la retraite ont eu lieu, et 30 à 40 demandes sont déposées pour 2022...

Rappelons que 16 emplois sont supprimés pour 2022.

FO a soulevé le fait qu'il n'y avait pas d'accompagnement au départ à la retraite à la DGFIP : les seules formations existantes sont organisées par la SRIAS et sont vite saturées.

FO a rappelé également que le manque d'attractivité de la DGFIP n'était peut-être pas que dû au manque de lisibilité sur l'affectation : la rémunération, dont le point d'indice est bloqué depuis 2010 (mis à part une ridicule augmentation en 2017), les conditions de travail dégradées, des avancements et promotions internes en diminution chaque année... voilà peut-être les raisons réelles du manque d'attractivité !

### Les moyens budgétaires

Quelques chiffres bruts : les dépenses COVID ont représenté 304 140 € (dont 74 915 € en achat de matériel pour le télétravail, et 47 897 € de remboursement de frais de repas), auxquelles il faut ajouter 70 864 € financés par le CHS-CT.

Les postes « affranchissement » et frais de télécommunications sont très lourds.

Les collectivités peinent à adhérer à PES-ASAP, et les travaux de téléphonie sur St Avold et Sarrebourg ont fait grimper la facture.

Le déploiement de téléphones portables pendant le confinement pour assurer le rappel téléphonique a été très important : la ddfip57 est passée de 100 à 465 téléphones en dotation, ce qui est énorme.

Pour FO, la DDFIP57 n'a fait que rattraper le retard pris en équipement.

Certaines lignes du budget seront malgré tout en baisse dès 2021 : les loyers et leur corollaire (fluides, électricité,...) ! Fermetures massives de trésoreries obligent....

### La protection des agents

Seules treize fiches de signalement ont été faites en 2020.

Ceci s'explique par la fermeture des sites durant le confinement.

Cependant, FO a rappelé l'importance de ces fiches de signalement, y compris lors d'agressions écrites (par e-contact ou mel) ou verbales (par téléphone). Les agents ne doivent pas hésiter à faire remonter toute agression dont ils peuvent se sentir victimes, que ce soit par des usagers, ou même par des collègues ou chefs de service.

### Le dialogue social

L'année 2020 n'a pas facilité le dialogue social : les audio et visioconférences se sont multipliées, avec les difficultés que l'on

connaît ! Les problèmes de connexions, les images qui se figent...

FO se réjouit de retrouver des réunions en présentiel, même si on peut déplorer que seuls les titulaires soient présents !

A noter qu'en 2020, et malgré la suppression des CAP locales, 2 réunions informelles ont été organisées : une sur les mutations locales, et l'autre sur les listes d'aptitudes. Pour 2021, seule la réunion sur les mutations locales ont subsisté ....qu'en sera-t-il pour 2022 ?

Pour finir, FO a salué le travail de l'équipe de formation professionnelle, malgré les difficultés liées entre autre aux effectifs.

FO s'est également réjoui de la promotion de la diversité sociale et du soutien aux travailleurs handicapés, notamment par le recrutement de 4 agents dans ce cadre.

## LA DELIVRANCE DES QUITUS PAR LE SERVICE NATIONAL

Ce nouveau service national, créé au 1/01/2022, prendra en charge les opérations de traitement des quitus des SIE de la Moselle.

Les usagers accéderont en une seule démarche dématérialisée à la demande de quitus et l'immatriculation du véhicule.

Ce nouveau déploiement représente 9 ETP en Moselle. Les SIE continueront à gérer les stocks.

Une communication sera faite envers les professionnels, les collectivités locales et les usagers à travers la presse locale.

FO a souligné que ce service de 24 personnes sera abondé de deux emplois C de contractuels.

FO a dénoncé encore un éloignement des services publics de proximité

Comme c'est le cas aujourd'hui, de nombreux commerçants seront heureux de faire les démarches à la place des usagers, moyennant finances !

## DÉPLOIEMENT DE VOXUSAGERS

Vox usagers est un site de recueil des avis des usagers... porté par la Direction Interministérielle de la Transformation Publique. A nos questions, point de réponse.

Seulement que les chefs de services ont bénéficié d'une demi-journée de formation pour

ça, et qu'ils devaient être ravis d'y avoir participé !

Une seule conclusion, unanime : encore un gadget de plus, qui va générer du travail en plus pour les services !

## QUESTIONS DIVERSES

**\* Mais où sont donc passées les 1500 factures d'ordures ménagères du Bouzonvillois ?!**

Cette question a été tranchée par la direction : la communauté de communes n'aurait pas remis ces factures à la poste, et les usagers ne l'ont donc jamais réceptionnée !

Heureusement, Helios est là pour lancer des lettres de rappel....

FO s'est déjà largement exprimé sur la question voir

<https://www.fo-dgfip-sd.fr/057/spip.php?article1049>

Dès le début de cette affaire largement médiatisée par le président de la communauté de commune qui, à travers les médias, a pris à partie les services de la dgfip, et donc, par ricochet, les agents du SGC d'Hayange, FO Dgfip Moselle a répondu à l'élu pour soutenir les collègues d'Hayange

[https://www.fo-dgfip-sd.fr/057/IMG/pdf/reponse\\_fo\\_au\\_president\\_de\\_la\\_ccb3f.pdf](https://www.fo-dgfip-sd.fr/057/IMG/pdf/reponse_fo_au_president_de_la_ccb3f.pdf)

**C'est pourquoi, nous avons demandé lors de ce Comité Technique, un courrier rendu public de la part du directeur afin de montrer que les agents de la DDFIP Moselle, et en particulier ceux du SGC d'Hayange, ne sont ni des amateurs** [https://www.fo-dgfip-sd.fr/057/IMG/pdf/page\\_facebook\\_du\\_president\\_de\\_la\\_ccb3f.pdf](https://www.fo-dgfip-sd.fr/057/IMG/pdf/page_facebook_du_president_de_la_ccb3f.pdf)

**ni ne manquent de professionnalisme**

[https://www.fo-dgfip-sd.fr/057/IMG/pdf/courrier\\_du\\_president\\_ccb3f\\_au\\_ddfip\\_moselle.pdf](https://www.fo-dgfip-sd.fr/057/IMG/pdf/courrier_du_president_ccb3f_au_ddfip_moselle.pdf)

comme l'a affirmé le président de la collectivité !

Cette demande, réitérée à plusieurs reprises par FO, est malheureusement restée vaine...ce qui envoie un très mauvais message aux agents !

Au moins, nous savons où nous allons...

### **\*Le transfert de la taxe d'urbanisme à la DGFIP :**

Au 31/12/2021, 631 agents gèrent cette mission à la DDT, soit 525 ETP . Le transfert de la taxe ne sera accompagné que de 290 ETP (159 en 2023 et 115 en 2024, 40 seront maintenus à la Direction Départementale des Territoires-DDT). Cela concerne 6 agents en Moselle.

Un comité technique est prévu en 2022, et une présentation de la cellule foncière sera faite aux agents de la DDT pour leur montrer l'attractivité du métier ....

Pour FO, c'est encore une taxe de plus transférée à la DGFIP sans les emplois équivalents !

Ce changement de métier pour les futurs ex-agents de la DDT ne donnera pas lieu à examen en CHSCT . Comme si l'impact sur les conditions de travail de ces agents, mais aussi des autres collègues, serait neutre !

Cette nouvelle mission vient s'ajouter au transfert du recouvrement des taxes douanières depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### **\* La réorganisation du contrôle fiscal (CF) en Moselle**

Un groupe de travail s'est réuni pour faire le point sur le CF .

Le directeur n'a pas eu de compte-rendu de ce GT. Bizarre, FO en a eu un !

D'après le directeur, c'est l'ensemble des services qui sont concernés par le CF, y compris le PDCE et les SIE.

La réorganisation serait prévue pour le 1/01/2023, et le directeur attend les conclusions de toutes les réunions qui seront organisées d'ici fin mars 2022.

Il n'y aurait pas de réflexion sur le rapprochement entre la BCR et la DIRCOFI , mais une réflexion sur l'organisation de la programmation.

Pour ce qui est des procédures collectives, la question sera examinée par la MDRA .

Un comité technique est prévu en 2022, reste à savoir quand, et reste à savoir si les agents éventuellement concernés par des restructurations auront le temps de se retourner pour le mouvement de mutations local...

### **\* La transfert du recouvrement des trésoreries de Bitche et Rombas : que va-t-il se passer à partir du 1/01/2022 ?**

Il semblerait que finalement, le transfert de la mission de ces deux trésoreries (comme elles l'ont été pour les autres trésoreries) pose problème ! Le directeur a affirmé à chacun des élus des communes concernées dans un courrier, que « **l'accueil se ferait dans ces trésoreries exactement de la même façon qu'aujourd'hui, et avec une qualité égale...** ». Peut-être notre directeur a-t-il oublié qu'en même temps que la mission, les agents étaient transférés aussi ?

Ou considère-t-il que cette mission ne représente rien, et qu'il ne coûtait rien de le mettre par écrit aux élus ?

Comment va-t-il assurer la formation des collègues, spécialisés en SPL, sur le recouvrement de l'impôt ?

Et comment penser qu'avec moins de collègues, on pourra faire exactement le même travail ? Cela revient à dire que les collègues qui restent... ont du temps libre ! Ceux-ci apprécieront !

FO invite les collègues concernés à se rapprocher de leurs représentants du personnel pour signaler les difficultés qui ne manqueront pas d'apparaître, notamment lors des prochaines campagnes déclaratives et d'avis.

**Ce CTL s'est tenu sur presque la journée, au grand dam de la direction qui aurait bien sûr préféré boucler cela en une matinée !**

**FO le déplore : le dialogue social, c'est aussi pouvoir prendre le temps de parler des difficultés des services, des restructurations, même si nous les condamnons.**

**Les agents nous font remonter leurs difficultés, le CTL est l'endroit où l'on peut tenter de les résoudre... quand la direction veut bien prendre le temps de nous écouter. Écouter cet espace de dialogue, et très particulièrement en ces temps bien compliqués, où le collectif de travail se disperse aux quatre vents, où les restructurations prennent une place de plus en plus grande, et où le dimensionnement humain doit impérativement être pris en compte, c'est fermer les yeux sur tout cela, et faire semblant que tout va bien dans les services.**

**Ce n'est pas la conception du dialogue social de FO, et nous le dénoncerons systématiquement !**